Paris, le 3 octobre 2022

COMPTE-RENDU DU COMITE TECHNIQUE MINISTERIEL

BUDGET

Du 26 septembre 2022

L'UNSA était représentée par Jérôme Chaur, Manuel Deveaud, Didier Fleury, Martine Harnichard, Nicolas Martel, Nicolas Petit et Gwendoline Prosper

Le projet de loi de finances 2023 pour l'agriculture a été présentée lundi 26 septembre par le Ministre en personne.

Il a précisé que ce budget était le premier du nouveau quinquennat d'Emmanuel Macron et de la réforme de la Politique Agricole Commune (PAC). Selon lui, ce budget est une validation du programme stratégique de la France, respectueuse des agriculteurs. Il a souligné dans son intervention la multiplication des crises humaine, climatique et sanitaire vécues en 2022, qui a mis une pression forte sur notre territoire, d'où l'importance du rôle de l'Etat face à cette situation.

Ce budget de six milliards d'euros est en hausse de 20 % par rapport à celui de 2022. Tous les BOP sont concernés par des renforcements d'effectifs.

Pour la première fois depuis plusieurs années, hors transfert d'effectifs de la DGAMPA au ministère de l'écologie, aucune baisse de postes n'est prévue. Chaque secteur d'activité du ministère connait une hausse légère des effectifs. Le bilan est de + 149 ETP par rapport à la LFI 2022.

Pour les opérateurs (ONF, ASP, INFOMA, CNPF, etc..), les effectifs sont en légère baisse (- 45 ETP). La baisse est portée par l'ONF avec une réduction de 80 ETP. Le ministre a souligné que l'ONF d'aujourd'hui ne doit pas être celui d'hier et que cela nécessite des ajustements.

Les autres opérateurs connaissent une stabilité ou une légère augmentation des effectifs.

La feuille de route du ministre est de conserver un **dialogue social de qualité**, de donner du sens aux missions qu'exercent les agents, de donner du sens aux réformes par la communication des politiques publiques en interne, de trouver des liens, des moyens et des leviers de mutualisation, notamment au niveau des secrétariats généraux communs en département.

Pour la police sanitaire unique, certes des effectifs supplémentaires sont créés mais l'importance actuelle est de définir les modalités et le calendrier de la mise en place de cette réforme.

Pour le transfert du FEADER, le ministre promet un accompagnement personnalisé des agents.

La revue des missions réalisée par le CGAAER sera présentée lors d'un prochain CTM.

Le ministre a également réaffirmé que les qualité et condition de vie au travail des agents, ainsi que l'égalité femme/homme, sont des dossiers importants au ministère.

Concernant la gestion de crises, des réflexions doivent être menées en lien avec les divers partenaires. Il reprend à son compte les dires du CGAAER : « ne pas bouleverser de grandes organisations ».

Pour l'UNSA :

L'exercice contraint de présentation du budget par le ministre n'a duré qu'une heure et sans échange avec les organisations syndicales.

Le budget présenté est plutôt positif car les moyens sont en hausse, ainsi que les effectifs. L'UNSA se réjouit de cet arrêt de réduction des effectifs, mais restera vigilante quant à la mise en œuvre de celui-ci et l'impact pour les agents de notre ministère.